

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Maroc accueille l'Assemblée Générale Constitutive de la Confédération Africaine des Sports Digitaux (ACDS)

Élection du Maroc en la personne de M. Hicham EL KHLIFI, Président de la Fédération Royale Marocaine des Jeux Électroniques, en tant que Président de la Confédération Africaine des Sports Digitaux (ACDS)

Casablanca (Maroc), le 26 Juin 2023 - La Confédération Africaine des Sports Digitaux (ACDS) a tenu son Assemblée Générale Constitutive ce Lundi 26 Juin 2023 à Casablanca avec la participation de 40 pays du continent.

La création de l'ACDS marque une étape importante dans le développement de l'Afrique dans le domaine des sports digitaux. À ce titre, les membres de cette Confédération ont exprimé leurs sincères et vifs remerciements au Royaume du Maroc et à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour avoir accueilli cette Assemblée Générale Constitutive majeure pour le développement des sports digitaux en Afrique et pour la contribution du Royaume dans le développement des sports dans le continent.

À l'issue de cette Assemblée Générale Constitutive, M. Hicham EL KHLIFI, Président de la Fédération Royale Marocaine des Jeux Électroniques (FRMJE), a été élu à l'unanimité en tant que Président de cette nouvelle Confédération Africaine des Sports Digitaux (ACDS).

Suite à son élection, M. Hicham EL KHLIFI a déclaré que "L'Assemblée Générale Constitutive de l'ACDS marque le début d'une nouvelle ère passionnante pour les sports digitaux en Afrique. Nous sommes déterminés à faire de l'Afrique un acteur majeur dans l'industrie mondiale des sports digitaux, en créant des opportunités pour les joueurs talentueux, en favorisant l'inclusion et en suscitant l'enthousiasme des fans. Nous sommes impatients de collaborer avec tous les acteurs clés pour faire avancer notre mission commune".

Cette initiative vise à promouvoir et à développer l'écosystème de cette pratique en Afrique en réunissant les organismes nationaux d'administration des sports digitaux de tous les pays africains. Ces organismes sont des organisations légalement établies, reconnues par des organisations internationales telles que les fédérations, consortiums, agences gouvernementales étrangères, etc., et ayant des actions dûment reconnues par la communauté dans leur région, avec un processus mature d'administration et d'opérations.

La Confédération Africaine de Sports Digitaux (ACDS) compte actuellement de 40 pays africains membres, notamment: l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, République démocratique du Congo, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tchad, Togo, Ouganda, Côte d'Ivoire, Mozambique et Tanzanie.

L'ACDS est ainsi déterminée à renforcer la présence de l'Afrique dans le domaine des sports digitaux et à offrir de nouvelles opportunités aux talents africains. Les membres de l'ACDS sont heureux de travailler en collaboration avec les parties prenantes de l'industrie du jeu vidéo, les gouvernements, les entreprises, les associations et les joueurs pour créer un écosystème durable pour les sports digitaux en Afrique, en répondant aux objectifs suivants :

1. Établir un réseau de collaboration avec d'autres acteurs de l'écosystème des sports digitaux et de l'industrie des jeux vidéo en Afrique;
2. Créer un système de classement des sports digitaux africains pour évaluer de manière appropriée, mesurable et légale les carrières et les performances des athlètes, des équipes et des autres professionnels;
3. Jouer un rôle de collaboration et de représentation en partenariat avec des organisations de différents secteurs qui se joignent à l'ACDS;
4. Participer aux programmes internationaux et régionaux pour le développement de carrières professionnelles, ainsi que pour explorer et créer des opportunités pour les athlètes et les personnes impliquées dans l'écosystème des sports digitaux;
5. Contribuer à l'établissement de normes pour l'écosystème des sports digitaux en Afrique, ainsi que des politiques publiques adaptées à chaque pays;
6. Fournir des lignes directrices appropriées pour reconnaître et légitimer les sports digitaux dans chaque pays, en proposant un dialogue avec les gouvernements locaux et en élaborant des projets de loi pour la reconnaissance de ce nouvel écosystème, ainsi que des projets de politiques publiques pour les citoyens;
7. Nouer des partenariats avec les Confédérations continentales des sports électroniques.

L'Assemblée Générale Constitutive de l'ACDS a été l'occasion de jeter les bases solides de cette organisation continentale dédiée à la promotion et au développement du sport digitaux en Afrique. Les participants ont discuté des objectifs clés, des priorités et des stratégies qui guideront l'ACDS dans sa mission d'établir un écosystème florissant pour les sports digitaux sur le continent.